

Signalement d'un logement au Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI)

<p>Nom de l'occupant :</p> <p>.....</p> <p>Tél :</p> <p>Adresse du logement :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Immeuble collectif : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>ÉtageN° de porte</p> <p>N° invariant (voir au verso de cette fiche).....</p> <p>Type de logement (T1, T2, ...) :</p>	<p>Nom du propriétaire :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Tél :</p> <p>.....</p>
---	--

<p>Nombre de personnes :</p> <p>Nombre d'adultes</p> <p>Nombre d'enfants</p> <p>Titre d'occupation Locataire <input type="checkbox"/></p> <p> Propriétaire <input type="checkbox"/></p> <p> Sous-locataire <input type="checkbox"/></p> <p> Logé gratuitement <input type="checkbox"/></p>	<p>Date d'entrée dans les lieux</p> <p>Allocation logement : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p> CAF <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/></p> <p>Autre</p> <p>N° allocataire.....</p>
---	---

Raison du signalement (décrire la situation)

Problèmes rencontrés dans le logement	Démarches déjà engagées
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Vous pouvez l'accompagner de justificatifs (photos,.....)

Vous pouvez également préciser en cochant les causes marquées au dos de cette fiche ➔

ATTESTATION

Je soussigné(e)....., occupant du logement situé

..... à

déclare solliciter et accepter une visite technique de mon logement dans le cadre d'une action de lutte contre l'habitat indigne.

J'accepte que mon propriétaire ou son représentant soit convié à cette visite. Oui Non

J'accepte que les photos prises dans le cadre de cette visite soient annexées au rapport qui sera établi. Oui Non

Fait à, le,

(Signature)

Les informations mentionnées ci-dessous permettront d'orienter le signalement.

ETAT GENERAL DU LOGEMENT

- Le logement est aménagé dans une cave ou un sous sol
- La surface de la plus grande pièce est inférieure à 9m²
- La hauteur sous plafond est inférieure à 2,20 m
- Les pièces principales (chambres, salon, salle à manger) sont sans fenêtre
- Le logement est sombre, il n'est pas possible de se passer d'éclairage électrique dans la journée
- Les plafonds ou les planchers sont affaissés
- Les murs sont fissurés
- Il y a des infiltrations d'eau par la toiture
- Il y a des infiltrations d'eau par les portes ou les fenêtres
- Il n'y a aucune ventilation sauf par ouverture des fenêtres
- Il y a des risques de chute pour les personnes (rambardes, escaliers, balcons instables)
- Le logement est humide (condensation sur les vitres)
- Il y a des moisissures en quantité importante dans plusieurs pièces
- La construction date d'avant 1949 et les peintures sont très dégradées
- Il y a des insectes ou des rongeurs

EQUIPEMENTS

- Il n'y a pas d'eau potable à l'intérieur du logement
- Il n'y a pas d'eau chaude
- Il n'y a pas de salle d'eau
- Il n'y a pas d'évier
- Il n'y a pas de WC dans le logement
- L'installation électrique est dangereuse (fils électriques apparents, non fixés, absence de tableau électrique)
- Il n'y a pas de chauffage fixe équipant le logement
- Il y a des chauffages d'appoint : électrique, gaz, pétrole
- Il y a un problème d'évacuation des eaux usées (refoulement, odeurs)

Le n° d'INVARIANT d'un logement se trouve au bas de la taxe d'habitation sous l'appellation « Identifiant »

TAXE D'HABITATION 2011 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement		
Valeur locative brute ● ①	5410			5410		
Valeur locative moyenne	4822			4822		
● Général à la base	15%			15%		
A	723			723		723
B						
A						
T						
E						
M						
E						
N						
T						
S						
Base nette d'imposition ●	4687			4687		
Taux d'imposition 2011 ●	⑤ 19,59%		④ 8,05%	③ 0,392%		Total des cotisations 1313
Cotisations 2011 ●	918		377	18		
Taux d'imposition 2010	19,4%			0,154%		
Rappel cotisations 2010 ●				7		
Variation en valeur ●				+11		Frais de gestion ● + 13
Variation en pourcentage				+157,14%		
Abattements de référence 2003/2011 ●	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE		Prélèvement pour base élevée ● + 9
● Général à la base						
● Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)						
● Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)						
● Spécial à la base						
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2010 ET 2011						
	ANNÉE 2010	ANNÉE 2011	En valeur	En pourcentage		Plafonnement selon le revenu ●
(a) Cotisations	1288	1335	+47	+3,65%		
(b) Allègements						
(c) = (a) - (b) Somme à payer	1288	1335	+47	+3,65%		
LOCALS TAXÉS : NOMBRE D1 RÉGIME P						
Taux global 2000 corrigé ●	23,73%	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée
Cotisation référence 2003 ●	0280223260K	APPARTEMENT			H	5410
Montant de votre impôt 1335						
-La taxe spéciale d'équipement comprend la TSE Grand Paris pour 11 €.						
MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2011 ② 123						
Vous occupiez au 1er janvier une résidence équipée d'un poste de télévision						

Renvoyer le signalement au :

Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI)

2, quai de Verdun – BP 775 – 82 013 MONTAUBAN cedex

ddt-pdlhi82@equipement-agriculture.gouv.fr